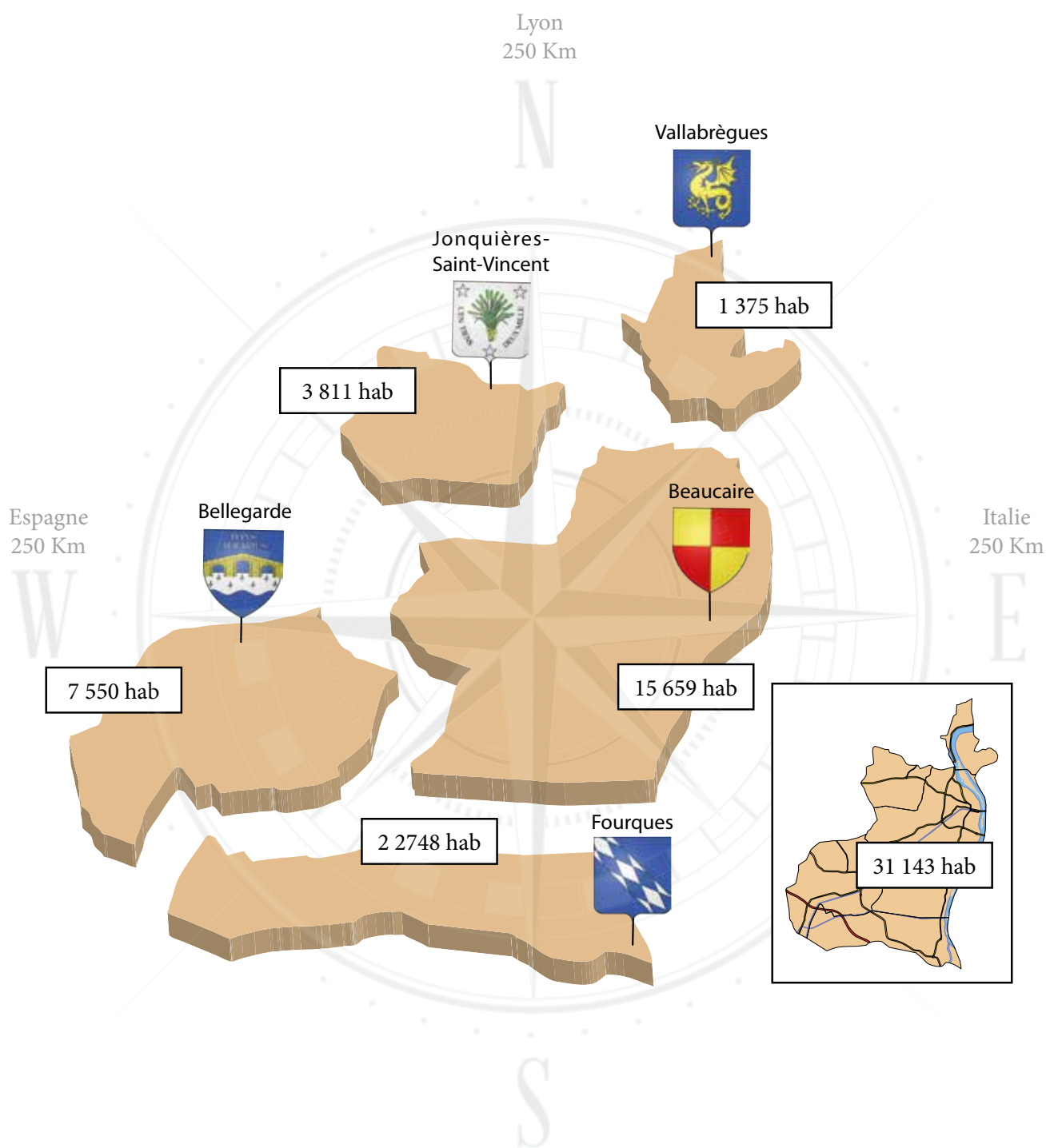




Rapport d'activités déchets ménagers 2022

La loi n°95-101 du 2 Février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, dite « loi Barnier », met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans cet objectif, la loi précise que le Président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) doit présenter « un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers » et la mettre à la disposition du public. Ce rapport contribue à mieux connaître et faire connaître l'ensemble des conditions techniques organisationnelles et économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets est exécuté. Le rapport afférent à l'année 2022 est présenté au conseil communautaire.



Population	2022	2021	Progression
Beaucaire	15659	15857	-198
Bellegarde	7550	7357	+193
Fourques	2748	2900	-152
Jonquières-St-Vincent	3811	3853	-42
Vallabrègues	1375	1399	-152
Total	31143	31366	-213

Depuis le 1^{er} avril 2018, la société Nicollin est chargée de la collecte des déchets sur les communes de Jonquières, Fourques et sur les quartiers hors centre-ville de Beaucaire. Cette réorganisation a permis de renforcer les équipes de propreté urbaine puisque quatre agents, dont le travail était jusque-là dédié à la collecte, ont été réaffectés au nettoyage des rues. Ils œuvrent désormais quotidiennement dans les communes membres de la CCBTA, équipés d'une balayeuse avec lance à eau sous pression ou avec des brouettes pour ramasser les déchets oubliés. Déjà remarquée par de nombreux riverains, l'action des agents permet de rendre nos rues plus agréables mais n'exclut pas l'engagement de tous. **Les sacs de tri sélectif sont à sortir à partir de 20 heures et jusqu'à 5 heures 30 le jour du passage.** Tout en gardant à l'esprit que la réduction des ordures ménagères est un enjeu majeur : **9897 tonnes ont été collectées sur l'ensemble du territoire de la CCBTA en 2022.** Trier plus ou trier mieux permettrait de réduire sensiblement les taxes d'enlèvement d'ordures ménagères.

Pour le centre-ville de Beaucaire depuis le 1^{er} octobre 2021 la collecte est assurée de nuit par la société Océan (il faut sortir les sacs entre 19h et 20h). La collecte s'effectue entre 20h et 1h du matin.

Taux de TEOM : 14,73%

Le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilé pour 2022 s'élève à 4 726 239€ TTC

les Ordures Ménagères Résiduelles.

commune	secteur	type	fréquence	système	opérateur
beaucaire	centre-ville	Porte à porte	C5	prestation	océan
beaucaire	Immeuble hors centre-ville	Porte à porte	C2	prestation	nicollin
beaucaire	pavillonnaire	Apport volontaire	C2	régie	ccbta
beaucaire	mas	Porte à porte	C1	prestation	nicollin
bellegarde	Centre-ville	Porte à porte	C4	régie	ccbta
bellegarde	mas	Porte à porte	C1	régie	ccbta
bellegarde	ferrières	Porte à porte	C2	prestation	nicollin
bellegarde	pavillonnaire	Apport volontaire	C2	régie	ccbta
jonquières	Centre-ville	Porte à porte	C2	prestation	nicollin
jonquières	pavillonnaire	Apport volontaire	C2	régie	ccbta
jonquières	mas	Porte à porte	C1	prestation	nicollin
fourques	Centre-ville	Porte à porte	C2	prestation	nicollin
fourques	pavillonnaire	Apport volontaire	C2	régie	ccbta
vallabrègues	vallabrègues	Apport volontaire	C2	régie	ccbta

Le sélectif.

commune	secteur	type	fréquence	système	opérateur
beaucaire	centre-ville	Porte à porte	C1	prestation	océan
beaucaire	Immeuble hors centre-ville	Porte à porte	C1	prestation	nicollin
beaucaire	pavillonnaire	Porte à porte	C1	régie	ccbta
beaucaire	mas	Porte à porte	C0.5	régie	ccbta
bellegarde	bellegarde	Porte à porte	C1	régie	ccbta
jonquières	jonquières	Porte à porte	C1	prestation	nicollin
fourques	fourques	Porte à porte	C1	prestation	nicollin
vallabrègues	vallabrègues	Porte à porte	C1	régie	ccbta

La collectivité n'assure aucune variation saisonnière dans le système de collecte. En 2023 les secteurs Vallabrègues, Beaucaire pavillonnaire et Beaucaire mas en sélectif seront soumis à un appel d'offre pour passer en prestation au lieu de la régie. Il n'y a pas eu de changement pour l'année 2022.

Chiffres clés

9897

Tonnes d'OM
collectées sur le
territoire en 2022

SRE : 7396t à 178,11€ TTC la tonne
SITOM : 2501t à 102,08€ TTC la tonne

Coût moyen pour la CCBTA 158,91 € TTC la tonne

Tonnages collectés

895

Tonnes de collecte
sélective sur le
territoire en 2022

SRE : 503t
SITOM : 392t

Année de référence	Tonnage ordures ménagères	Tonnage collecte sélective	Population
2010	9178	648	29135
2018	9734	848	30894
2019	9644	803	31331
2020	10084	859	31780
2021	10345	872	31336
2022	9897	895	31143

Le territoire de la CCBTA repasse sous le seuil symbolique des 10 000 tonnes d'ordures ménagères collectées sur une année civile pour la première fois depuis 2019. Si l'analyse de ce chiffre doit être relativisée avec « l'effet Covid » des deux précédents exercices, il tend cependant à montrer une prise de conscience certaine avec des gestes plus adaptés vers les exutoires concernés, comme le sac jaune (+ 23 tonnes) et surtout les déchèteries (voir les détails dans le chapitre concerné).

317 kilos d'ordures ménagères évacuées par habitant sur l'année, soit 12 kilos de moins par rapport à 2021.

• 2Kg/hab. de plus par rapport à 2010 (année de référence soit une augmentation de 0,6%).

28,73 kilos de collecte sélective en 2022, c'est quasiment 1 kilo de plus par habitant sur l'année.

• 6,5Kg/hab de plus par rapport à 2010 soit une augmentation de 29%.

En outre, on observe que l'on trie mieux à Bellegarde, Fourques et Vallabrègues (33 kilos par habitant sur l'année) qu'à Beaucaire et Jonquières-Saint-Vincent, les deux communes représentant pourtant plus de 62,5% de la population totale de notre territoire (25,24 kilos par habitant).

Les Points d'apports Volontaires

Le verre

753,42 tonnes ont été collectées en 2022 dans les colonnes dédiées, soit 25,43 tonnes de moins que l'année précédente. Un coup d'arrêt dans la progression, lente mais continue, dans ces apports qui, mal triés, coûtent extrêmement cher à la collectivité. Des chiffres qui font mal puisque, en se basant sur une moyenne nationale énoncée par l'ADEME, chaque habitant « produit » 50 kilos de verre et de contenants tous les ans. C'est un peu moins de la moitié sur le territoire de la Terre d'Argence (24,19 kilos). Le manque à gagner est colossal eu égard à la valorisation lorsque le verre est déposé dans une colonne (**27,50 €** la tonne en faveur de la collectivité) et les coûts de traitement (**158,91 €**) quand il est évacué hors conteneur dédié, soit « un manque à gagner » de **127 731,86 €** sur une année.

La collecte du verre est faite en prestation par la société VIAL, il s'agit d'une collecte en apport volontaire où les colonnes sont collectées d'une à 2 fois par mois en fonction de leur remplissage.

Calcul : $753,42t \times 27,50€ = 20\,719,05$

on récupère **24,19kg** par personne sur le territoire, sur le plan national c'est 50kg par personne il nous manque donc **25,81kg** par habitant soit ($25,81 \times 31\,143$ habitants) **803,80t**.

Ces 803,80t nous coûtent :

$803,80 \times 158,91 = 127\,731,86€$

Elle pourrait nous rapporter :

$803,80 \times 27,50 = 22\,104,50€$

Manque à gagner : $127\,731,86€ + 22\,104,50€ = 149\,836,36€$

Comme les chiffres le montrent, la valorisation du verre est aujourd'hui un enjeu majeur, à la fois écologique ou économique. Les crises que nous venons de traverser, qu'elles soient économiques ou sanitaires, ont eu un impact très important sur le prix des matériaux, en raison notamment d'un afflux moindre de matières en provenance de la Chine. La valorisation a augmenté de 25 % en un an, passant de 22 à 27,50 € la tonne.

D'où l'importance de recycler...

Valorisation du verre

Le verre est collecté dans les colonnes puis envoyé dans une usine de recyclage où il est broyé, puis transformé en calcin (petits débris de verre). Il est ensuite chauffé à très haute température (1000°C) avant d'être moulé pour faire de nouvelles bouteilles.

L'utilisation du verre recyclé permet d'économiser de la matière première (sable) et de limiter les besoins en énergie pour la fonte du verre (1000°C au lieu de 1500°C pour le process normal).

Le verre est ainsi recyclable indéfiniment.

Chiffres clés

SRE : 7996t à 178,11€ TTC la tonne
SITOM : 2501t à 102,08€ TTC la tonne

En 2022

Traitement du verre (à la tonne) : 0 €

Coût du transport (à la tonne) : 43,50 €

Valorisation moyenne du verre (par tonne) : 27,50 €

La Valorisation du verre à permis une recette de **20 719,05 €**

Grâce aux 753,42t triées par les habitants, la collectivité a pu économiser **119 725,97€ TTC**, (soit 2,53% de la TEOM)

Le « manque à gagner » reste encore de l'ordre de **149 836,36€** (soit 3,17% de la TEOM).

- **1Kg/hab de plus par rapport à 2010 soit une augmentation de 4%.**

Evolution du verre

	2020	2021	2022
Tonnage	743	779	753
Traitement	21 910,75	0	0
Transport	32 320,05	35 748,31	36 765,53
Recette		19 176,34	20 719,05

A retenir

En moyenne 1 tonne de verre déposée dans un conteneur à verre rapporte 27,50 € TTC à la collectivité.

1 tonne de verre déposée hors conteneur à verre coûte 158,91 € TTC à la collectivité



Le papier

208,52 tonnes de papier dans les colonnes dédiées en 2022, c'est 9,59 tonnes de plus que l'exercice précédent. Si le « frémissement » observé pour le tri pour la majorité des exutoires doit être mis en avant, il ne doit hélas pas faire oublier que notre territoire est encore bien loin des chiffres nationaux. 6,69 kilos de papier collecté par habitant, c'est à peu près le tiers (18 kilos) de la moyenne nationale.

La collecte du papier est faite en prestation par la société VIAL, il s'agit d'une collecte en apport volontaire où les colonnes sont collectées une par mois.

Valorisation du papier

La quasi-totalité des papiers sont recyclables. Une fois collectés et triés, les papiers usagés redeviennent, par l'effet d'une opération de régénération, une matière neuve qui redonne des produits neufs. Ainsi, le journal redeviendra journal. Selon la qualité du tri, le papier peut être recyclé de 3 à 7 fois et être transformé en nouvelles feuilles, en papier hygiénique ou encore en matériaux d'isolation. La boucle du recyclage apporte un bénéfice énergétique en permettant d'éviter des opérations consommatrices d'énergie. En réutilisant plusieurs fois la fibre, le recyclage permet d'éviter des opérations d'énergie dans le process de fabrication du papier.

En France, la fabrication de la pâte à papier est issue pour la moitié de bois (coupes d'entretien des forêts) et pour l'autre moitié de papiers et cartons recyclés.

Chiffres clés

SRE : 7396t à 178,11€ TTC la tonne
SITOM : 2501t à 102,08€ TTC la tonne

En 2022

Traitement du papier à la tonne : 31,79€ TTC
Coût du transport à la tonne : 51,07€ TTC
Valorisation moyenne du papier : 120,86€ TTC

La Valorisation du papier à permis une recette de **25 201,73 € TTC**

Grâce aux 208,52t triées par les habitants, la collectivité a pu économiser **33 135,91€TTC** (soit 0,70% de la TEOM)

Le « manque à gagner » reste encore de l'ordre de **98 543,39 € ttc** (soit 2,08% de la TEOM).

Calcul : 208,52t x 120,86€ = 25 201,73 €

on récupère **6,69kg** par personne sur le territoire, sur le plan national c'est 18kg par personne il nous manque donc **11,31kg** par habitant soit (11,31 x 31 143 habitants) **352,23t**.

Ces352,23t nous coûtent :

352,23 x 158,91 = **55 972,87€**

Elle pourrait nous rapporter :

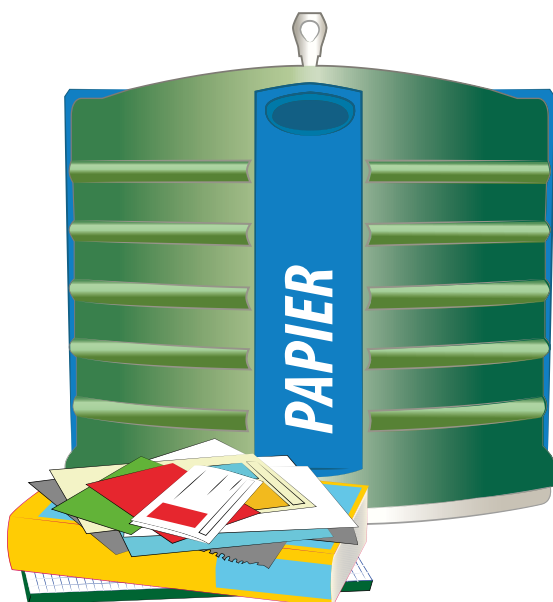
352,23 x 120,86 = 42 570,52€

Manque à gagner : 55 972,87€ + 42 570,52€ = 98 543,39 €

• 8,5 Kg/hab de moins par rapport à 2010 soit une diminution de 56%.

Evolution du Papier

	2020	2021	2022
Tonnage	229	199	208,52
Traitement	26 344 4	5046,79	6 631,14
Transport	10 419,51	9 552	10 654,22
Recette		5 896	25 201,73



A retenir

En moyenne 1 tonne de papier déposée dans un conteneur à papier rapporte 120,86 € TTC à la collectivité.

1 tonne de papier déposée hors conteneur à papier coûte 158,91 € TTC à la collectivité

Le textile

Lentement mais sûrement, le réflexe de déposer tous les textiles usagés vers les colonnes prévues à cet effet devient plus habituel pour les administrés de notre territoire. Certes, l'augmentation n'est peut-être pas très spectaculaire mais elle est en constante évolution au fil des années. **105,33 tonnes ont été collectées en 2022, c'est 2,40 tonnes de plus qu'au cours de l'exercice précédent.** Ce chiffre ne tient évidemment pas compte des apports de particuliers vers des ressourceries ou associations humanitaires, difficilement quantifiables. En revanche, on observe encore de nombreux vols ou dégradations de ces conteneurs disséminés sur l'ensemble des communes. La société Philtex and Recycling a été mandatée par la CCBTA pour gérer la pose et la collecte de ce matériau. De fait, notre collectivité cède les emplacements à titre gracieux mais n'est pas impactée financièrement dans ces opérations.

La collecte du textile est faite en prestation par la société Philtex, il s'agit d'une collecte en apport volontaire où les colonnes sont collectées chaque semaine.

Valorisation du textile

Il existe différentes formes de valorisation des textiles usagés.

La réutilisation pour un usage identique : ainsi, les textiles en bon état général sont remis en vente à prix modique dans des friperies. Plus abîmés, ils sont exportés vers des pays en voie de développement.

Le recyclage en boucle fermée consiste à fabriquer à nouveau des articles textiles à partir de l'existant.

Le recyclage en boucle ouverte permet de développer de nouveaux produits grâce à la matière textile, comme des isolants ou autres chiffons pour le milieu industriel.

Le recours au recyclage permet d'économiser les ressources naturelles, comme le coton ou le pétrole pour les matières synthétiques, sans oublier la réduction d'eau et quantité de pesticides.

Chiffres clés

SRE : 7396t à 178,11€ TTC la tonne

SITOM : 2501t à 102,08€ TTC la tonne

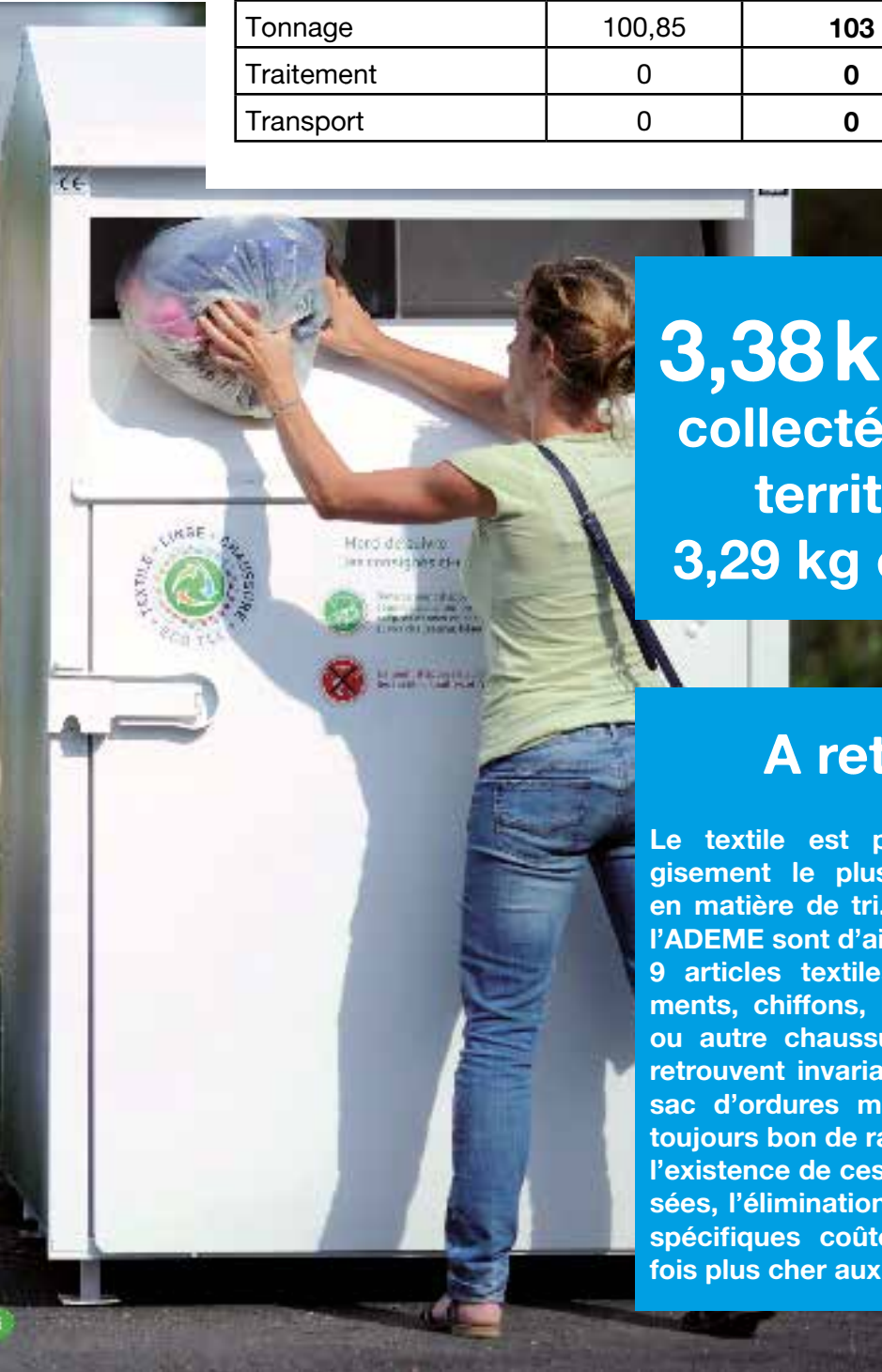
En 2022

Traitement du textile à la tonne : 0 € Ht

Coût du transport à la tonne : 0 € Ht

Grâce aux 105,33t triées par les habitants, la collectivité a pu économiser **16 737,99€ TTC**, (soit 0,35% de la TEOM)

	2020	2021	2022
Tonnage	100,85	103	105,33
Traitement	0	0	0
Transport	0	0	0



3,38 kg/ hab.
collectés sur le
territoire.
3,29 kg en 2021

A retenir

Le textile est probablement le gisement le plus problématique en matière de tri. Les chiffres de l'ADEME sont d'ailleurs éloquentes. 9 articles textiles sur 10 (vêtements, chiffons, linge de maison ou autre chaussures) usagés se retrouvent invariablement dans le sac d'ordures ménagères. Il est toujours bon de rappeler que sans l'existence de ces filières spécialisées, l'élimination de ces déchets spécifiques coûterait cinq à six fois plus cher aux collectivités

La propreté urbaine

enlèvement de graffitis
capture de pigeons
encombrants hors déchèterie
Déchets de Balayage



Enlèvement de graffitis

La société Ciel vert, basée à Mauguio, est mandatée par la CCBTA afin de procéder à l'enlèvement de graffitis par hydrogommage et aérogommage sur le territoire. Les communes avisent la brigade « Environnement et Incivilités » pour nettoyer les lieux souillés. **420,5 m² (21,5% d'augmentation de surfaces traitées, 297,5 m² en 2021) pour un montant de 5525, 37 € TTC, soit 13,14 € le mètre carré traité.**

Capture de pigeons

La société Eco nuisible est mandatée par notre collectivité pour la capture des pigeons sur les communes de la Terre d'Argence à l'aide nasses. En 2022, 878 pigeons ont ainsi été capturés avant d'être relâchés dans des zones protégées hors territoire de la CCBTA. **Coût de l'opération pour l'année : 15 900 € TTC**



Encombrants hors déchèterie

1148 appels téléphoniques ont été recensés en 2022 au service « Accueil » de la CCBTA. Un chiffre quasi identique à l'année précédente (1151) qui ne fait pas oublier l'obligation des agents du service d'intervenir tous les jours de la semaine pour évacuer les déchets, souvent dangereux, sur les trottoirs et au pied des points d'apport volontaire installés sur l'ensemble du territoire. A minima, 12 à 15 mètres³ au quotidien sont acheminés vers une des quatre déchèteries. Malgré la gratuité de ces services pour les particuliers et une augmentation spectaculaire de demandes de cartes de déchèterie (796 en 2022, soit 611 de plus qu'en 2021), ces dépôts sauvages restent un problème particulièrement dommageable.

318 t

de déchets de balayage en 2022
sur l'ensemble des communes.

65 tonnes de plus qu'en 2021.

Pour un coût de 48 310,56 € TTC





Le calcul de redevance pour l'année 2022 se décompose comme suit :

Le coût est calculé en prenant compte le coût total des déchets ménagers sur l'année-1, soit 2021, en déduisant les dépenses liées aux déchèteries, les recettes de valorisation des matériaux et les différentes autres recettes diverses liées aux déchets ménagers. En tenant compte de ces paramètres, le coût 2022 s'élève à 3 568 669,09 € pour 10 100 tonnes d'ordures ménagères collectées, soit un coût à la tonne de 353,33 €.

Le coût au litre a été fixé par la délibération en conseil communautaire le 7 février 2022.

Coût 2022 : 353.33 euros/tonne.

Densité OM : 0,15 kg/litre (données ADEME), une tonne égale 6 666,66 litres.

Coût au litre = 0,0530 euros

- Non facturation des volumes collectés au titre du tri sélectif, afin d'inciter les usagers du service à trier davantage.
- Base de facturation : 47 semaines par an, sauf établissements scolaires à 36 semaines et camping à 8 semaines.

Les recettes

79 entreprises (56 en 2021) ont été assujetties à la redevance spéciale sur le territoire de la CCBTA en 2022.

pour 88 942,32 €.



Tout au long de l'année, le service Environnement de la CCBTA, en relation avec les différents moyens de communication de la collectivité, communique sur les actions et événements majeurs. A travers le magazine trimestriel « Feuilles d'Argence », le site internet, les réseaux sociaux, la presse locale, régionale et nationale, fascicules ou réunions d'information, les administrés de notre territoire ont tout loisir de prendre connaissance des informations et autres actions pérennes ou ponctuelles.

2022 n'a pas dérogé à la règle. Campagne d'information pour la distribution de sacs jaunes au printemps dans chacune des communes, modification de collecte en fin d'année à Fourques avec de nouveaux points d'apports volontaires autour du périmètre du centre culturel Georges Brassens, deux distributions de compost à la déchèterie de Beaucaire organisées par Sud Rhône Environnement qui auront connu un grand succès, mise en place de composteurs individuels pour chaque foyer demandeur, « arme » absolue pour réduire considérablement nos déchets domestiques.

•Affiches



•Panneaux



•Communication interne
carte de localisation des PAV pour les chauffeurs



• Flyer distribué en toutes boîtes



• Information dans le Feuilles d'Argence



Les déchèteries

Beaucaire

Total des apports :
5961,13t
(5853,1t en 2021)

Compactage :
23 577,50€ TTC
205 compactages dans
l'année. En 2021, 204
compactages pour 23 562 €TTC



le compactage trouve tout son intérêt avec le développement du tri. De cette façon les camion-bennes roulent avec un chargement optimisé, et ne se déplacent plus avec une tonnage trop faible par rapport à leur capacité. Cela limite aussi le nombre de trajets et les problèmes qui en découlent (pollution, consommation de carburant, encombrement des routes).

- **Déchets verts : gain de 40% à 60% de volume**
- **Encombrants : gain de 40 à 50 % de volume**
- **Cartons : gain de 60 à 70 % de volume**
- **Bois : gain de 40 à 50% de volume**
- **Ferrailles : gain de 40 à 50 % de volume**

Apport en tonnes 2022

Bois	2020	2021	2022
Tonnage	547,62	509,3	440,98
Traitement TTC	43 330,43	40 674,48	37,576,94
Transport TTC	6 067,20	5 159,20	5 886,86

Encombrants	2020	2021	2022
Tonnage	963,52	1 081,78	952,93
Traitement TTC	134 179,80	164 218,47	162 181,06
Transport TTC	10 780,33	11 554,84	10 652,77

Plâtre	2020	2021	2022
Tonnage	101,74	156,06	134,58
Traitement TTC	10 761,47	16 543,35	15 359,10
Transport TTC	496,84	650,77	701,75

Gravats	2020	2021	2022
Tonnage	1 243,82	1 699,80	1 480,26
Traitement TTC	9 448,05	12 893,75	11 540,77
Transport TTC	5 343,03	6 561,22	6970,51

Ferrailles	2020	2021	2022
Tonnage	169,89	151,83	161,24
Traitement TTC	0	0	0
Transport TTC	2 111,71	1 719,89	1 533,74
Recette TTC	22 428,47	35 856,17	32 126

Cartons	2020	2021	2022
Tonnage	94,14	136,90	132,34
Traitement TTC	13 421,72	4 548,81	4 352,38
Transport TTC	962,40	1 343,22	1 406,07
Recette TTC	286,24	14 103,43	11 240,112



Meubles (mis en place 10/2020)	2020	2021	2022
Tonnage	52,88	277,59	377,22
Traitement	0	0	0
Transport	0	0	0



Déchets verts	2020	2021	2022
Tonnage	1934,82	1839,84	2281,58
Traitement TTC	7 912,38	3 223,37	3 760,76
Transport TTC	0	0	0
Poussage TTC	16 530	18 096	17 844
Broyage TTC	37 448	38 402	54 228,06



Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Beaucaire

En hiver / Lundi au samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h30; Dimanche 9h à 12h
En juillet / Août / Lundi au samedi 8h30 à 12h et 15h à 18h30 Dimanche 9h à 12h

Total des apports :
2973,66t
 (3033,66t en 2021)

Apport en tonnes 2022

Compactage :

11 665,50€ TTC

101 compactages dans
 l'année. En 2021, 100 com-
 pactages pour 11 550 €TTC

Bois	2020	2021	2022
Tonnage	223,20	221,54	179,70
Traitement TTC	21 152,73	19 866,60	17 339,3
Transport TTC	7 396,40	8 882,5	7 443,03

Encombrants	2020	2021	2022
Tonnage	424,66	450,3	417,46
Traitement TTC	42 869,63	53 530,40	53 830,50
Transport TTC	10 693,10	10 733,06	11 258,96

Plâtre	2020	2021	2022
Tonnage	54,66	54,41	58,26
Traitement TTC	5 382,37	6 101,89	6 522,58
Transport TTC	962,50	1 042,49	1 152,06

Gravats	2020	2021	2022
Tonnage	499,78	645,18	574,72
Traitement TTC	5 342,27	6 827,06	5 427,94
Transport TTC	6 817,27	9 258,33	9 435,92

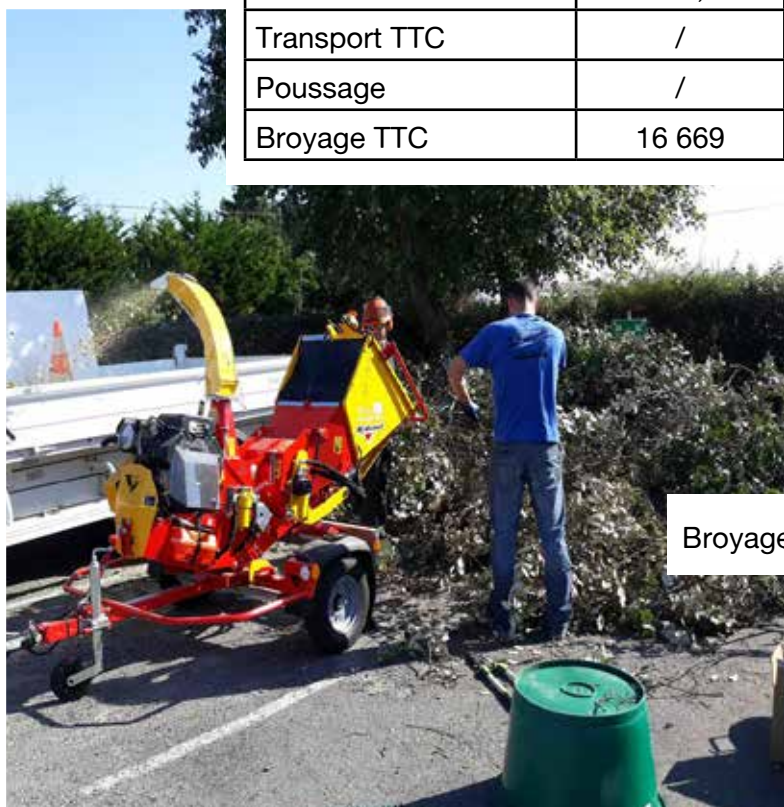
Ferrailles	2020	2021	2022
Tonnage	96,46	91,14	67,60
Traitement TTC	0	0	0
Transport TTC	3 500,20	3 493,39	2 599,52
Recette TTC	11 838,63	20 007,96	11 970,56

Cartons	2020	2021	2022
Tonnage	44,62	57,96	50,84
Traitement TTC	1 755,87	2326,67	2 283,29
Transport TTC	962,50	1 234,54	1 234,35
Recette TTC	/	/	6 558,36



Meubles (mis en place 2021)	2021	2022
Tonnage	147,49	149,74
Traitement	0	0
Transport	0	0

Déchets verts	2020	2021	2022
Tonnage	941,60	1 365,64	1 475,34 (*)
Traitement TTC	8 438,96	2 257,66	2 474,99
Transport TTC	/	/	0
Poussage	/	/	0
Broyage TTC	16 669	35 860	36 078,26



(*) Outre Bellegarde, le tonnage collecté prend également en compte les déchèteries de Fourques et Vallabrègues.

Broyage des déchets verts

Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Bellegarde

En hiver : Mardi, mercredi et jeudi : 14h à 17h30; Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et 14h à 17h30 Dimanche 9h à 12h
En juillet / Août : Mardi, mercredi et jeudi : 15h à 18h30 Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et 15h à 18h30

Les déchèteries

Fourques

Apport en tonnes 2022

Total des apports :

692,,86t

(666,88t en 2021)

Compactage :

6006€ TTC

52 compactages dans
l'année. En 2021, 53
compactages pour
6 121,50€TTC

Bois	2020	2021	2022
Tonnage	112,64	110,38	136,84
Traitement TTC	10 663,35	9 898,33	13 203,74
Transport TTC	5 296,5	5 386,54	7 143,41

Encombrants	2020	2021	2022
Tonnage	122,62	146,46	157,62
Traitement TTC	11 913,84	15 310,98	19 629,10
Transport TTC	5 432,9	7 972,78	10 218,73

Plâtre	2020	2021	2022
Tonnage	16,20	19,64	20,52
Traitement TTC	1 682,11	2 437,73	2 307,51
Transport TTC	391,48	500,62	625,77

Gravats	2020	2021	2022
Tonnage	218,66	268,65	345,88
Traitement TTC	2 336,26	2 851,25	3 265,07
Transport TTC	4 709,10	5 805,52	7 601,28

Ferrailles	2020	2021	2022
Tonnage	16,86	13,41	12,18
Traitement TTC	0	0	0
Transport TTC	862,40	734,33	611,9
Recette TTC	2 069,22	6 702,98	4 718,59

Cartons	2020	2021	2022
Tonnage	15,88	19,66	19,82
Traitement TTC	624,90	862,42	890,15
Transport TTC	1 601,60	1 468,60	1 835,7
Recette TTC	/	/	2 576,31

Déchets verts	2020	2021	2022
Tonnage	282,76	88,68	(*)
Traitement TTC	11 373,70	2 380,10	(*)
Transport	/	9 542,87	17 222,57
Poussage	/	/	(*)
Broyage	/	/	(*)



(*) Le tonnage collecté a été comptabilisé dans le total enregistré à la déchèterie de Bellegarde.

Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Fourques

En hiver : Lundi 8h30 à 12h / Mercredi 8h30 à 12h / Vendredi 14h à 17h30 Samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h30 / Dimanche 9h à 12h

En juillet / Août : Lundi 8h30 à 12h / Mercredi 8h30 à 12h / Vendredi 15h à 18h30 / Samedi 8h30 à 12h et 15h à 18h30

Les déchèteries

Vallabrègues

Total des apports :
278,22t
(339,66t en 2021)

Apport en tonnes 2022

Compactage :
6006€ TTC
52 compactages dans
l'année. En 2021, 53
compactages pour
6 121,50€TTC

Bois	2020	2021	2022
Tonnage	62,18	57,56	53
Traitement TTC	5 879,85	5 161,69	5 113,99
Transport TTC	2 505,80	2 492,29	2 639,61

Encombrants	2020	2021	2022
Tonnage	82,98	85,96	84,24
Traitement TTC	10 275,55	9 629,07	10 062,31
Transport TTC	3 822,50	3 589,88	4 381,42

Plâtre	2020	2021	2022
Tonnage	9,56	11,18	3,02
Traitement TTC	993,74	1243,77	343,34
Transport TTC	467,50	464,19	185,68

Gravats	2020	2021	2022
Tonnage	140,42	113,06	116,36
Traitement TTC	1 498,03	1204,70	1 108,51
Transport TTC	2 772	3 037,92	3 987,9

Ferrailles	2020	2021	2022
Tonnage	28,56	21,56	12,38
Traitement TTC	0	0	0
Transport TTC	993,30	848,17	565,48
Recette	3505,16	3936,64	2 276,31

Cartons	2020	2021	2022
Tonnage	9,16	13,82	9,22
Traitement TTC	360,46	558,29	387,73
Transport TTC	588,5	585,55	702,63
Recette TTC	/	/	1 250,83



Déchets verts	2020	2021	2022
Tonnage	138,60	46,52	(*)
Traitement TTC	5 334,82	1 248,55	(*)
Transport	/	3 544,43	6 632,11
Poussage	/	/	(*)
Broyage	/	/	(*)

(*) Le tonnage collecté a été comptabilisé dans le total enregistré à la déchèterie de Bellegarde.

Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Vallabrègues

En hiver : Lundi 14h à 17h30. Mercredi 14h à 17h30. Samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h30
En juillet / Août : Lundi 15h à 18h30. Mercredi 15h à 18h30. Samedi 8h30 à 12h et 15h à 18h30

Les déchèteries

Tonnage toutes déchèteries confondues

Total des apports :

9234,47t

(9853,3t en 2021)

Apport en tonnes 2022

hors déchets D3E et déchets ménagers spéciaux

	2020	2021	2022
Tonnage	8650,25	9853,30	9234,74
Traitement TTC	374 197,04	390 602,99	369 105,02
Transport TTC	89 983,57	113 064,36	124 630,48
Broyage TTC	54 117	74 962	90 306,32
Poussage TTC	16 530	18 096	17 844
Compactage TTC	43 658,75	47 355	47 355

Coût global

649 241€ TTC (643 380,35 € ttc en 2021).

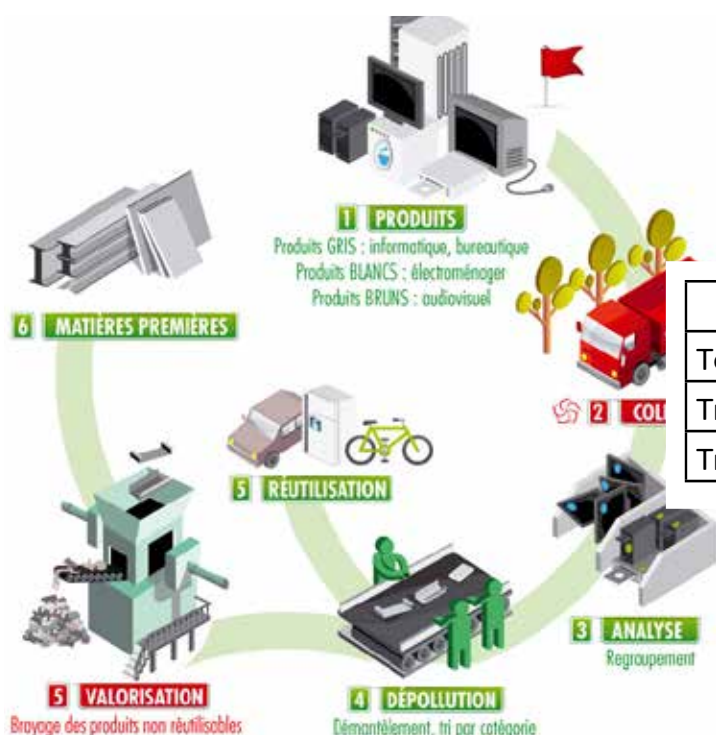
Tonnage toutes déchèteries confondues

Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)



Apport en tonnes 2022

D3E



	2020	2021	2022
Tonnage	165,54	248,52	224,15
Traitement TTC	/	/	/
Transport TTC	/	/	/

Total des apports :

224,15t

(248,52t en 2021)

Les déchèteries

Tonnage toutes déchèteries confondues
Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

Total des apports :
21,70t
(18,13t en 2021)

Apport en tonnes 2022 des DMS

	2020	2021	2022
Tonnage	22,76	18,13	21,70
Traitement TTC	7 264,75	4 803,60	7 462,62
Transport TTC	4 446,51	3 199,56	1 587,64



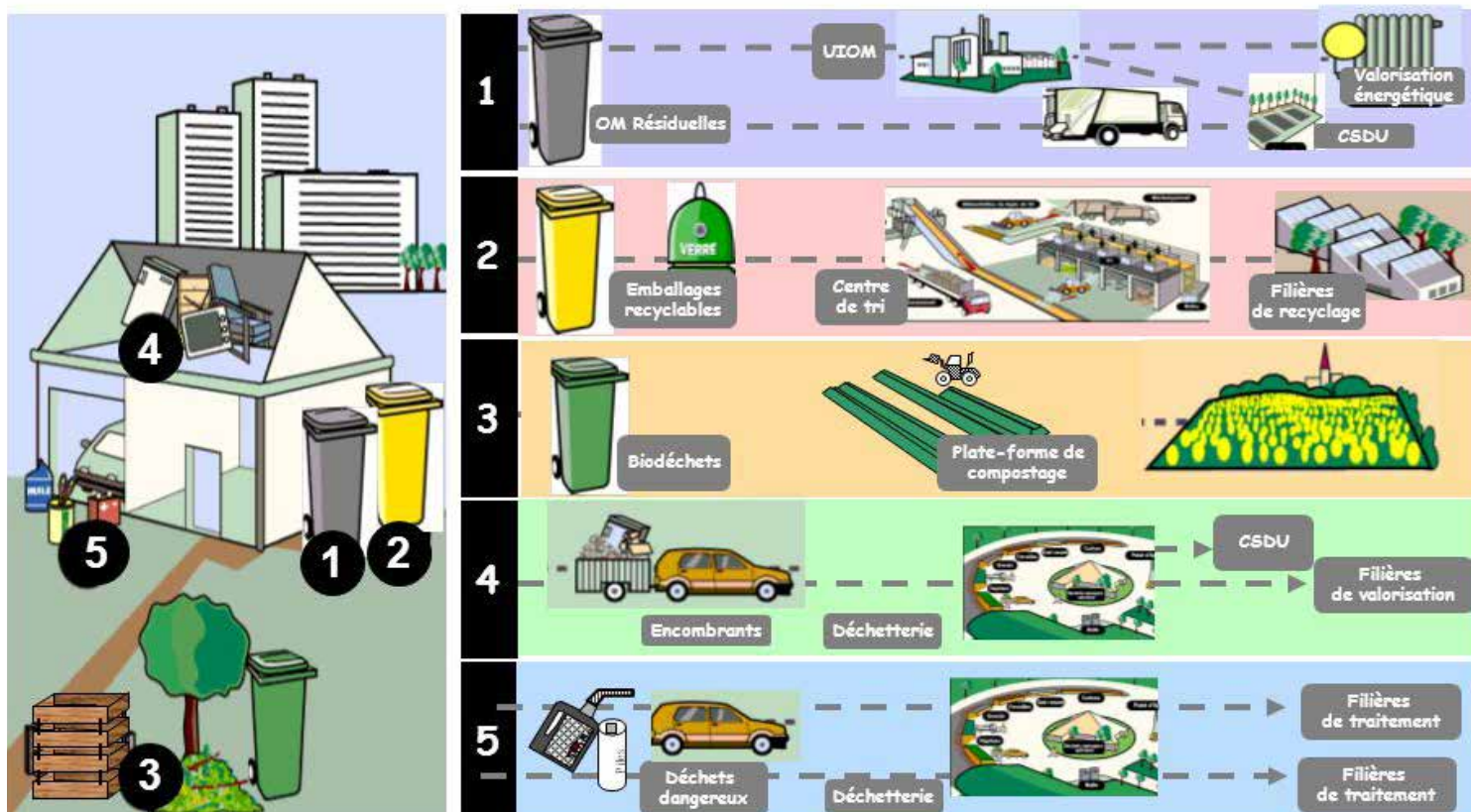
Recycler c'est valoriser

Déchets des ménages

Collecte

Traitement

Débouchés





CCBTA
1, avenue de la Croix blanche
30300 Beaucaire - Tél 04 66 59 54 54
www.laterredargence.fr